

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 AVRIL 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_027 : CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA BANQUE POPULAIRE OCCITANE, LA CAISSE D'ÉPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS, POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PRÊT « 1ERE CLEF EN ALBIGEOIS »

L'an deux mille dix neuf, le neuf avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 avril 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Laurence PUJOL (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 AVRIL 2019

N° DEL2019_027 : CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA BANQUE POPULAIRE OCCITANE, LA CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS, POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PRÊT « 1ERE CLEF EN ALBIGEOIS »

Pilote : Habitat

Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,

Le Programme Local de l'Habitat 2015-2020 de l'Albigeois a initié une aide communautaire pour soutenir les primo-accédants dans leur projet d'accèsion à la propriété : « le Prêt 1ère Clef en Albigeois », opérationnel depuis mars 2017.

Cette aide permet de compléter le plan de financement des ménages en leur proposant un prêt à taux zéro pour cent (0%), complémentaire au prêt principal, et cumulable avec le Prêt à Taux Zéro de l'Etat (PTZ).

Au 25 mars 2019, 130 Prêts 1ère Clef en Albigeois ont été validés par l'agglomération.

Jusqu'au 31 décembre 2018, le Crédit Foncier faisait partie des partenaires bancaires pour ce Prêt bonifié. Suite à son intégration dans le groupe BPCE (Banque Populaire Caisse d'Epargne), une convention avait été signée avec la Caisse d'Epargne (DEL2019_004 du conseil communautaire du 12 février 2019). Il est proposé une mise à jour de cette convention afin d'être plus précis sur les garanties du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour les ménages bénéficiaires du Prêt.

Dans le cadre de l'intégration du Crédit Foncier au groupe BPCE, il est également proposé de signer une nouvelle convention avec la Banque Populaire Occitane, elle-même conforme au RGPD.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les délibérations du Conseil communautaire de l'agglomération albigeoise, n°DEL2016-175A du 15 décembre 2016, n°DEL2018_024 du 6 février 2018, et N°DEL2019_004 du 12 février 2019,

VU le Programme Local de l'Habitat 2015-2020,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 29 janvier 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la mise à jour, en accord avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), de la convention relative au dispositif d'aide communautaire, le Prêt « 1ère Clef en Albigeois », entre la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, ci-annexée,

APPROUVE la convention relative au dispositif d'aide communautaire, le Prêt « 1ère Clef en Albigeois », entre la Banque Populaire Occitane et la communauté d'agglomération de l'Albigeois, elle aussi conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ci-annexée,

AUTORISE la présidente ou la vice-présidente en charge de l'habitat à signer les conventions correspondantes à l'opération, ci-annexées.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 avril 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL